



COVID-19

**PERSONNELS ET ÉLÈVES : LES NOUVELLES RÈGLES  
D'ISOLEMENT À PARTIR DU 3 JANVIER 2022**

**PROFESSEUR, PERSONNEL ET ÉLÈVE DE PLUS DE 12 ANS**

**AVEC UNE VACCINATION COMPLÈTE**

**SANS VACCINATION OU  
AVEC UNE VACCINATION INCOMPLÈTE**

**POSITIF**

- Isolement de 5 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 5<sup>e</sup> jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures
- Isolement de 7 jours dans le cas contraire

- Isolement de 7 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 7<sup>e</sup> jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures
- Isolement de 10 jours dans le cas contraire

**CAS  
CONTACT**

- Pas d'isolement
- Test antigénique ou PCR immédiat
- Autotest à J+2, J+4\*

- Isolement de 7 jours
- Test antigénique ou PCR à l'issue de l'isolement

**Au lycée Condorcet :**

- Dès l'apparition de symptômes ou en cas de contact, s'isoler et se faire tester
- En cas de test positif, communiquer les résultats au lycée immédiatement:
  - en vie scolaire pour les élèves
  - au secrétariat de direction pour les personnels / intendance pour les agents
- Respect des gestes barrières pour tous : lavage des mains, masque, distanciation physique, une place sur 2 au restaurant scolaire, aération régulière des locaux

Dans tous les cas : garder son calme – ne pas répandre de fausses informations sur les réseaux sociaux – ne pas déformer la réalité ou relayer des rumeurs : faire confiance aux professionnels et en cas de doute, s'informer auprès des autorités.

**PLUS D'INFO :** <https://www.education.gouv.fr/covid-19-questions-reponses>